Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 120 (1975)
Heft: 4

Artikel: Dépenses militaires : il en va de la crédibilité de notre effort de défense
Autor: Brunner, Dominique
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343944

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dépenses militaires: Il en va de la crédibilité de notre effort de défense

Des lacunes devant être qualifiées de dangereuses existent dans l'armement de notre armée. Une nouvelle réduction des dépenses destinées à l'acquisition de nouvelles armes, équipements, et aux constructions militaires — en prix constants 65 ces dépenses ont diminué de 631 millions en 1965 à 440 millions en 1974 — pourrait entraîner des risques graves pour la sécurité du pays.

A la veille du vote du 8 décembre 1974 déjà, la dégradation des finances fédérales avait incité certains à recommander des abattements additionnels du budget du Département militaire fédéral. Mais les Chambres avaient su résister à la tentation d'emprunter cette voie facile et dangereuse pour réduire le déficit des comptes de la Confédération. La décision négative du souverain, le 8 décembre, force cependant les responsables à comprimer encore plus les dépenses fédérales. Dans ces conditions, il va de soi que l'on cherche à déceler des possibilités supplémentaires d'économies dans le domaine de la défense. Ce sera difficile, parce que depuis des années c'est le DMF qui fait le plus gros effort pour réduire ses dépenses. Avant même que le budget 1975 ait été présenté aux chambres, le DMF avait opéré des coupes sombres dans les demandes des services — plusieurs centaines de millions. Il est toutefois certain qu'une réduction des dépenses d'armement prévues pour la période 1975-1979 entraînerait des risques inadmissibles pour la sécurité du pays.

Réduction de fait de l'effort en matière de défense

En chiffres absolus, les dépenses du Département militaire fédéral ont évidemment augmenté au cours des 10 dernières années. Mais, en fait, seul le coût de l'entretien du matériel et de l'instruction de l'armée s'est accru:

Dépenses du DMF de 1965 à 1975

(en millions de francs)

	1965	*1966*	*1967*	*1968*	*1969*
Dépenses courantes . . .	901	933	960	980	1064
Dépenses d'armement . . .	631	719	697	617	696
Total	1532	1653	1657	1598	1760

	1970	*1971*	*1972*	*1973*	*1974* (Budget)
Dépenses courantes . . .	1151	1274	1441	1588	1692
Dépenses d'armement . . .	725	776	765	745	760
Total	1876	2050	2206	2333	2452

Les dépenses d'armement — la somme affectée à l'acquisition de nouvelles armes et équipements ainsi qu'aux constructions militaires — ont diminué depuis 1965 de près d'un tiers:

Dépenses d'armement en prix constants 1965 et en millions de francs

1965	*1966*	*1967*	*1968*	*1969*	*1970*	*1971*	*1972*	*1973*	*1974*
631	687	636	544	596	597	580	525	474	440

La charge que les dépenses militaires constituent pour le pays et son économie a baissé en conséquence:

Dépense du DMF en pour cent du produit national brut

1965	*1966*	*1967*	*1968*	*1969*	*1970*	*1971*	*1972*	*1973*
2,5	2,5	2,4	2,1	2,2	2,1	1,9	1,8	1,77

Dépenses militaires par tête d'habitant en Suède et en Suisse, en dollars

	1969	*1970*	*1971*	*1972*	*1973*
Suède	138	143	145	184	211
Suisse	66	69	72	87	122

La part des dépenses fédérales constituée par les dépenses militaires a également notablement diminué depuis les années cinquante. En 1957, les dépenses pour la défense correspondaient à 42% des dépenses fédérales; en 1965, elles s'élevaient à 32% des dépenses totales; et en 1973, elles n'équivalaient plus qu'à 22% du budget fédéral.

Les exigences à l'endroit de l'Etat n'ont cessé de s'accroître. Pendant des années, elles ont été satisfaites sans que le citoyen ait dû consentir des sacrifices supplémentaires. Cela a été rendu possible par la haute conjoncture, mais aussi parce que les efforts en matière de défense ont, en réalité, été réduits. Le fait que notre armement ait été négligé depuis 1965 ne se justifie ni par une diminution de la menace potentielle, ni par l'absence de besoins sérieux au point de vue armement de l'armée; il résulte d'un opportunisme à courte vue dont se sont rendus coupables les responsables.

DÉSÉQUILIBRE EN EUROPE

Le rapport des forces militaires s'est modifié au détriment de l'Occident. Au niveau nucléaire stratégique, l'URSS a largement comblé son retard sur les Etats-Unis et les a dépassés à certains égards. La dissuasion nucléaire américaine —efficace pour le territoire national des USA — risque de ne plus pouvoir s'exercer au profit de l'Europe. Aussi le rôle des forces classiques redevient-il décisif.

« La supériorité du Pacte de Varsovie s'est accrue en raison du renforcement qualitatif et quantitatif des forces classiques » (Livre blanc 1973/1974 « Zur Sicherheit der Bundesrepublik Deutschland und zur Entwicklung der Bundeswehr »).

En République fédérale, en Hollande, en Belgique et au Luxembourg d'une part, en Pologne, RDA et Tchécoslovaquie d'autre part, l'OTAN et le Pacte de Varsovie détiennent présentement les forces suivantes pouvant être engagées à brève échéance:

	OTAN	*Pacte de Varsovie*
Soldats	788 000	935 000
Chars de combat	6 880	15 500
Avions	1 710	2 810

(The Military Balance 1974-1975, The International Institute for Strategic Studies.)

Les 60 divisions du Pacte de Varsovie dans le secteur défini ci-dessus peuvent être rapidement renforcées: « 30 divisions soviétiques avec quelque 340 000 soldats et quelque 6800 chars de combat sont stationnées dans les trois régions militaires occidentales de l'URSS (Baltique, Russie blanche, Carpates) et peuvent être immédiatement acheminées vers l'Ouest. En Hongrie, il y a 4 divisions soviétiques avec quelque 65 000 soldats et 1500 chars de combat ainsi que 6 divisions hongroises avec quelque 90 000 hommes et 1500 chars de combat (Libre blanc). L'OTAN ne peut compter pratiquement qu'avec des divisions additionnelles américaines (quelque 10 divisions dans les premières semaines).

La conférence sur la sécurité en Europe n'a pas touché à la menace militaire; elle ne la réduira pas. Les négociations sur une réduction des forces en Europe (MBFR) piétinent; dans un avenir prévisible, elle ne conduiront à aucun résultat satisfaisant.

Lacunes dans notre armement

La force de combat de notre armée doit être jugée à la lumière des faits décrits ci-dessus. Si cette force de combat est élevée, nos chances seront d'autant plus grandes

d'empêcher des belligérants de nous attaquer (dissuasion);
en cas d'attaque contre notre pays, de conserver une partie essentielle de notre territoire.

La force de combat de nos troupes dépend de leur instruction et de leur armement. L'armement présente aujourd'hui des lacunes dangereuses.

La défense antichar de l'infanterie est insuffisante

La lutte contre les chars est la tâche principale qui incombe à notre infanterie. Pour qu'elle soit en mesure de la remplir efficacement, il faut

accroître la portée du tube roquette;
introduire dans les bataillons des fusées filo-guidées antichars;
pouvoir subordonner aux régiments d'infanterie l'équivalent d'une compagnie de chars.

La protection DCA des formations mécanisées est insuffisante

Les régiments et bataillons de chars des divisions mécanisées sont notre seul instrument mobile dans les secteurs accessibles aux chars. Afin qu'ils puissent remplir leur mission — effectuer des ripostes — en dépit de la menace aérienne, ils doivent être protégés par

des canons de DCA mobiles et blindés et/ou
des fusées sol-air à courte portée.

L'aviation est trop faible pour la protection de secteur

En raison des limites imposées à notre armement aérien d'une part, de l'importance de nos forces terrestres d'autre part, la mission principale de notre aviation consiste en la défense de notre espace aérien et en la protection de secteurs déterminés. Pour compléter la DCA, il est indispensable d'acquérir des avions adaptés à cette mission en nombre suffisant.

L'acquisition de ces armes ne peut plus être retardée, ceci notamment étant donné les délais de plusieurs années qu'exige l'introduction d'armes nouvelles dans une armée de milice.

Il est urgent de remplir les besoins militaires essentiels

Les mesures explicitées ici répondent à une nécessité incontestable. Elles sont de nature à accroître considérablement l'effet de nos préparatifs en matière de défense. Elles influenceront positivement la volonté de défense. Elles doivent être réalisées dans les cinq années à venir.

Pour la période de 1975 à 1979, le Conseil fédéral n'a autorisé au DMF que 15 milliards. Si la proportion des dépenses fédérales que les dépenses militaires constituaient jusqu'ici avait été prise pour mesure, le DMF aurait obtenu pour cette période 18,5 milliards. Des 15 milliards précités, 4,7 milliards sont prévus pour l'armement, les constructions et l'acquisition de terrains. Seuls 3 milliards restent pour l'acquisition de nouvelles armes et équipements. Compte tenu des besoins, c'est insuffisant. Ceci signifie qu'en réduisant encore plus le montant destiné à l'acquisition d'armes on agirait de façon irresponsable vis-à-vis du pays et de la troupe.

Il appartient aux Chambres fédérales d'agir conformément aux paroles courageuses qui furent prononcées lors du débat sur le programme d'armement 1974.

« La défense militaire fait partie des tâches originelles et primordiales de la Confédération. Pour celui qui l'accepte, les dépenses nécessaires à cette défense doivent aller de soi. Il serait totalement déplacé de vouloir rétablir la situation financière simplement en réduisant les dépenses militaires » (Conseiller aux Etats P. Hofmann, 25 juin 1974).

« Beaucoup de nos concitoyens et peut-être beaucoup parmi vous pensent malgré tout que ces dépenses (militaires) pourraient être réduites. Un examen sérieux du problème aboutit à la conclusion que l'on est à la limite du possible dans le domaine des économies dans ce secteur et qu'il serait dangereux de vouloir aller plus loin » (Conseiller national A. Bochatay, 30 octobre 1974(.

« Réduire encore plus les moyens disponibles pour les investissements est inadmissible en vue de la crédibilité de nos efforts de défense, mais aussi en vue de la nécessité d'un armement et équipement moderne de nos soldats » (Conseiller national H. U. Baumberger, 3 octobre 1974).

« Nous estimons qu'il est urgent de mettre à la disposition de notre armée des moyens efficaces afin qu'elle puisse remplir sa mission à l'avenir. Car dans ce domaine également la bonne volonté à elle seule ne suffit pas » (Conseiller national E. Oehler, 3 octobre 1974).

Devant le Conseil des Etats, le Conseiller fédéral G. A. Chevallaz a déclaré le 17 septembre 1974: « Nos dépenses militaires sont inférieures au 2 pour cent du produit national brut. Elles sont plus du double en Grande-Bretagne et en Suède; en proportion de la population et du produit national brut, nous sommes donc dans ce domaine aux limites de la crédibilité. »

Capitaine EMG Dominique BRUNNER

La confiance qu'on a en soi-même inspire confiance à autrui.

C.-F. Ramuz